

## **Réunion de conseil du 23 août 2024 à 20h00**

### **Salle du Conseil**

**Présents** : AUDOUX François, BARREAU Eliane, BRISEPIERRE Jérôme, CHEVAIS Claudine, DEGORCE Carine, DEVERGE Christian, FOUSSIER François, NAILANI Ambdilhadi, NIORT Jacques, STEPHENS Angela

**Excusés** : BAUDET Valérie, CHAUVEAU Tiphaine

**Absents** : HUVELIN Damien, REMAUD Emmanuel

**Date de convocation** : le 16 août 2024

**Désignation de la secrétaire de séance** : BARREAU Eliane,

- **Ordre du jour complémentaire**

- Tarifs vente têtes de buses et tuyaux
- Remboursement d'assurances Groupama
- DICRIM - EPTB

Pour : 10            Contre : 0            Abstention : 0

- **Approbation du compte-rendu du 19 juillet 2024**

Après en avoir délibéré, le conseil municipal approuve à l'unanimité le compte-rendu du conseil municipal du 19 juillet 2024.

Pour : 10            Contre : 0            Abstention : 0

### **D2024/087 – Résiliation du bail des terres communales Lot 59**

Monsieur le Maire présente au conseil municipal la demande de résiliation à l'amiable du bail du lot 59 de la parcelle AD 11 à compter du 1<sup>er</sup> novembre 2024.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal accepte cette résiliation à l'amiable.

Pour : 10            Contre : 0            Abstention : 0

### **D2024/088 - Demande de subvention ACTIV3 : Défense incendie du Brizzard et de la Gadelière– Plan de financement**

Monsieur le Maire présente le plan de financement des réserves incendie du Brizzard et de la Gadelière et propose au conseil municipal de solliciter l'aide financière du département au titre d'ACTIV 3  
*Claudine CHEVAIS et Jacques NIORT quittent la salle du Conseil et ne prennent pas part à la délibération.*

DEPENSES		RECETTES		
Libellé	Prix HT	Libellé	Montant	%age
Devis fournitures citerne et tuyaux Berthault Brizzard	6617.8	Activ 3 (CD86)	9075	78.7
Devis fournitures citerne et tuyaux La Gadeliere	3030	Commune (autofinancement)	2451.3	21.2
Devis Garandaux tuyaux annelés et tête de buses	502.5			
Devis Massé pose	1376			
<b>Total</b>	<b>11526.3</b>		<b>11526.3</b>	<b>100.0</b>

Après en avoir délibéré, le conseil municipal approuve cette proposition et autorise Monsieur le Maire à solliciter la subvention auprès du Département.

Pour : 8                      Contre : 0                      Abstention : 0

#### **D2024 089 - Décision Modificative – Opération d’ordre budgétaire**

Monsieur le Maire explique au conseil municipal que, suite à l’intégration des frais d’études aux travaux d’accessibilité de l’école et du salon de coiffure, il convient de prendre la décision modificative suivante (écriture d’ordre budgétaire) :

c° /231 chap 041	- 1 920€00
c°/2031 chap 041	+ 1920€00

Après en avoir délibéré, le conseil municipal approuve cette décision modificative

Pour : 10                      Contre : 0                      Abstention : 0

#### **D2024/090 - Incendie du bâtiment du 9-11 rue du Bas Bourg : Proposition Idem**

Monsieur le Maire propose de mandater un expert de la Société Idem concernant le sinistre incendie du 9-11 rue du Bas Bourg.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal accepte cette proposition, et autorise Monsieur le Maire à signer tous les documents concernant ce sinistre.

Pour : 10                      Contre : 0                      Abstention : 0

#### **D2024/091 - Modification du plan de financement des travaux de la MAC : Maison des Associations et de Coworking – Demandes de subventions**

Monsieur le Maire propose de modifier le plan de financement des travaux de la MAC comme suit :

DEPENSES PREVISIONNELLES		RECETTES PREVISIONNELLES		
Libellé	Montant HT	Financiers	Montant HT	%
<b>I - Dépenses honoraires maîtrise d'œuvre et études:</b>	<b>45 529.00</b>	Commune	92 246.75	20.05
▪ Maîtrise d'oeuvre	35 640.00			
▪ Mission CSPS	2 736.00	▪ Conseil Départemental	91 500.00	19.89
▪ Mission de Contrôle Technique	3 500.00	- Activ 4 :	91 500.00	
▪ Mission étude des sols	2 380.00	▪ Etat	80 000.00	17.39
▪ Relevés topographiques	1 273.00	- DETR 2024:	-	0.00
<b>II - Dépenses d'investissement :</b>	<b>406 000.00</b>	- DSIL 2022 :	80 000.00	17.39
Estimation des travaux hors aménagement extérieur	361 500.00			
Options	8 000.00			
Aménagements extérieurs	36 500.00	EUROPE	60 400.00	13.13
		FEDER	60400	
<b>Dépenses totales éligibles pour Energies Vienne</b>	<b>369 500.00</b>			
		Communauté de Communes	30 000.00	6.52
<b>IV- IMPREVUS</b>	<b>8 500.00</b>	- Fonds de concours CCCP	30 000.00	6.52
Imprévus	8 500.00			
		Energies Vienne	105 882.25	23.02
<b>TOTAL</b>	<b>460 029.00</b>		<b>460 029.00</b>	<b>100.00</b>

Après en avoir délibéré, le conseil municipal approuve à l'unanimité ce nouveau plan de financement et autorise Monsieur le Maire à solliciter les subventions concernant ce projet.

Pour : 10

Contre : 0

Abstention : 0

### D2024/092 - Modification du plan de financement des travaux de revégétalisation de l'Espace du Moulin de Gavalet

Monsieur le Maire propose de modifier le plan de financement des travaux de revégétalisation de l'Espace du Moulin de Gavalet comme suit :

PLAN DE FINANCEMENT AMENAGEMENT DE L'ESPACE DU MOULIN GAVALLET ETAPE 1 AU 23 08 24				
DEPENSES PREVISIONNELLES		RECETTES PREVISIONNELLES		
Libellé	Montant HT	Financiers	Montant HT	%
<b>I - Dépenses honoraires maîtrise d'œuvre et études:</b>	<b>5 310.00</b>	▪ Autofinancement maître d'ouvrage commune :	24 924.00	20.10
▪ Maîtrise d'oeuvre	5 310.00			
▪ Mission CSPS	-			
▪ Mission de Contrôle Technique	-			
<b>II - Dépenses d'investissement :</b>	<b>107 500.00</b>	▪ Conseil Départemental	24 000.00	19.36
Estimation des travaux de démolition et terrassement	39 500.00	- Activ 4 :	24 000.00	19.36
Cheminement voiries et parking	20 000.00			
Aménagements extérieurs	40 000.00	▪ Etat	53 076.00	42.81
Reseaux divers	3 000.00	DSIL	19 576.00	15.79
Eclairages extérieurs	5 000.00	Fonds verts renaturation	33 500.00	27.02
		REGION	22 000.00	17.75
		FEADER	22 000.00	
<b>IV- IMPREVUS</b>	<b>1 623.00</b>	Communauté de Communes	-	0.00
Imprévus	1 623.00	Fonds de concours CCCP		
<b>SOUS TOTAL TRAVAUX A REALISER</b>	<b>114 433.00</b>			
<b>V-DEPENSES ACQUISITION ET PRE-ETUDES (pour fonds verts)</b>	<b>9 567.00</b>			
▪ Quote-part acquisition	5 442.00			
▪ Quote-part pré-études	3 125.00			
▪ Temps administratif	1 000.00			
<b>TOTAL</b>	<b>124 000.00</b>		<b>124 000.00</b>	<b>100</b>

Après en avoir délibéré, le conseil municipal approuve à l'unanimité ce nouveau plan de financement et autorise Monsieur le Maire à solliciter les subventions concernant ce projet.

Pour : 10          Contre : 0          Abstention : 0

### **D2024/093 - Tarifs de vente têtes de buses et tuyaux**

Monsieur le Maire propose au conseil municipal les tarifs suivants :

	Proposition
Tête de buse D300	100.00 €
Tête de buse D400	135.00 €
Tube PE annelé 300 6m	90.00 €
Tube PE annelé 400 6m	165.00 €

Après en avoir délibéré, le conseil municipal valide à l'unanimité ces tarifs.

Pour : 10          Contre : 0          Abstention : 0

- **Remboursement d'assurance GROUPAMA**

Monsieur le Maire informe le conseil municipal que Groupama a procédé au versement du solde du sinistre sur l'éclairage public pour un montant de 79€44.

### **D2024/094 - DICRIM - EPTB**

Monsieur le Maire rappelle que les Communes identifiées dans le Dossier Départemental sur les Risques Majeurs (DDRM) qui présentent un risque inondation sont soumises à l'élaboration d'un Document d'Informations Communal sur les Risques Majeurs (DICRIM) incluant un volet « inondation ».

Afin de permettre des économies d'échelle, l'EPTB Vienne propose de porter la maîtrise d'ouvrage de l'élaboration ou de la révision du DICRIM pour le compte des communes volontaires.

Monsieur le Maire présente la note résumant l'action DICRIM du PAPI Vienne Clain (Programme d'Action de Prévention des Inondations).

Après en avoir délibéré, le conseil municipal autorise à l'unanimité Monsieur le Maire à signer la convention de coopération public – public pour la réalisation du Document d'Information Communal sur les Risques Majeurs avec EPTB Vienne.

Pour : 10          Contre : 0          Abstention : 0

### **D2024/095 – Demande de subvention FEDER : MAC – Maison des Associations et de Coworking**

Monsieur le Maire propose au conseil municipal de solliciter l'aide financière de la Région concernant les travaux de la MAC.

DEPENSES PREVISIONNELLES		RECETTES PREVISIONNELLES		
Libellé	Montant HT	Financeurs	Montant HT	%
<b>I - Dépenses honoraires maîtrise d'œuvre et études:</b>	<b>45 529.00</b>	Commune	92 246.75	20.05
▪ Maîtrise d'oeuvre	35 640.00			
▪ Mission CSPS	2 736.00	▪ Conseil Départemental	91 500.00	19.89
▪ Mission de Contrôle Technique	3 500.00	- Activ 4 :	91 500.00	
▪ Mission étude des sols	2 380.00	▪ Etat	80 000.00	17.39
▪ Relevés topographiques	1 273.00	- DETR 2024:	-	0.00
<b>II - Dépenses d'investissement :</b>	<b>406 000.00</b>	- DSIL 2022 :	80 000.00	17.39
Estimation des travaux hors aménagement extérieur	361 500.00			
Options	8 000.00			
Aménagements extérieurs	36 500.00	Région	60 400.00	13.13
		FEDER	60400	
<b>Dépenses totales éligibles pour Energies Vienne</b>	<b>369 500.00</b>			
		Communauté de Communes	30 000.00	6.52
<b>IV- IMPREVUS</b>	<b>8 500.00</b>	- Fonds de concours CCCP	30 000.00	6.52
Imprévus	8 500.00			
		Energies Vienne	105 882.25	23.02
<b>TOTAL</b>	<b>460 029.00</b>		<b>460 029.00</b>	<b>100.00</b>

Après en avoir délibéré, le conseil municipal autorise à l'unanimité Monsieur le Maire à solliciter l'aide de la Région.

Pour : 10                      Contre : 0                      Abstention : 0

### D2024/096 – Demande de Fonds de concours CCCP : MAC – Maison des Associations et de Coworking

Monsieur le Maire propose au conseil municipal de solliciter l'aide financière de la CCCP concernant les travaux de la MAC.

DEPENSES PREVISIONNELLES		RECETTES PREVISIONNELLES		
Libellé	Montant HT	Financeurs	Montant HT	%
<b>I - Dépenses honoraires maîtrise d'œuvre et études:</b>	<b>45 529.00</b>	Commune	92 246.75	20.05
▪ Maîtrise d'oeuvre	35 640.00			
▪ Mission CSPS	2 736.00	▪ Conseil Départemental	91 500.00	19.89
▪ Mission de Contrôle Technique	3 500.00	- Activ 4 :	91 500.00	
▪ Mission étude des sols	2 380.00	▪ Etat	80 000.00	17.39
▪ Relevés topographiques	1 273.00	- DETR 2024:	-	0.00
<b>II - Dépenses d'investissement :</b>	<b>406 000.00</b>	- DSIL 2022 :	80 000.00	17.39
Estimation des travaux hors aménagement extérieur	361 500.00			
Options	8 000.00			
Aménagements extérieurs	36 500.00	Région	60 400.00	13.13
		FEDER	60400	
<b>Dépenses totales éligibles pour Energies Vienne</b>	<b>369 500.00</b>			
		Communauté de Communes	30 000.00	6.52
<b>IV- IMPREVUS</b>	<b>8 500.00</b>	- Fonds de concours CCCP	30 000.00	6.52
Imprévus	8 500.00			
		Energies Vienne	105 882.25	23.02
<b>TOTAL</b>	<b>460 029.00</b>		<b>460 029.00</b>	<b>100.00</b>

Après en avoir délibéré, le conseil municipal autorise à l'unanimité Monsieur le Maire à solliciter l'aide de la CCCP.

Pour : 10                      Contre : 0                      Abstention : 0

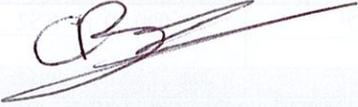
• Préparation de la journée citoyenne du 31 août 2024

Différents ateliers seront organisés notamment : atelier rideaux, atelier stade, atelier chemins de randonnées, atelier plan d'eau-golf.

Questions diverses :

- Visite de M. le Sous-Préfet le 18 septembre 2024

La Secrétaire de séance  
Eliane BARREAU



Le Maire,  
François AUDOUX

